

Une période exceptionnellement favorable

{ Laurent El Ghozi *

Une fois n'est pas coutume, c'est un regard de satisfaction teintée toutefois de prudence que je souhaite tout d'abord livrer sur les évolutions de l'action publique au cours de ces derniers mois.

Je pense tout particulièrement à l'abrogation de la loi du 3 janvier 1969, qui enfermait depuis quarante-huit ans les Gens du voyage dans un statut discriminatoire et indigne de la promesse française de liberté et d'égalité. En dernier recours, face à une volonté parlementaire ankylosée, c'est suite à une suggestion de la Fnasat que cette abrogation a été intégrée à la loi Égalité et Citoyenneté, promulguée le 26 janvier 2017.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette mesure, tout à la fois juste mais aussi source de nombreuses clarifications à venir, avec une exigence que nous devons partout répéter : l'égalité en droit ne se conjugue pas avec l'uniformité imposée des modes de vie et d'habiter. C'est bien la diversité qui fait la richesse et la vitalité d'une société toujours en mouvement.

Je pense bien sûr aussi à l'hommage national qui a été rendu par le président de la République aux nomades internés par le gouvernement de la France entre 1940 et 1946, à Montreuil-Bellay, le 29 octobre 2016. Nous avons demandé une reconnaissance par le plus haut sommet de l'État et sans aucune ambiguïté. Pleinement satisfaits sur ces deux points, nous saluons l'action de la France. Elle a enfin posé les bases solides d'une politique mémorielle, qui si elle reste à inventer, devra s'adjoindre d'indispensables travaux de recherche, une politique ambitieuse de préservation de lieux de mémoire et beaucoup de pédagogie, y compris à l'école.

Ce sont ici deux avancées majeures, historiques, dont il ne faut sous-estimer ni la portée symbolique ni les exigences nouvelles et les leviers qu'elles autorisent dans nos actions à venir.

Au-delà, je pense à la réforme de la domiciliation qui nous donne un socle redéfini pour favoriser l'élection de domicile des Gens du voyage partout en France, pour faciliter l'accès égal à tous les droits civils, civiques,

*
Président
de la Fnasat -
Gens du voyage

sociaux, mais aussi pour repenser nos services de plateformes d'accès aux droits. Un travail collaboratif est engagé autour des outils nécessaires, que nous soutiendrons.

Enfin, la redynamisation de la Commission nationale consultative des Gens du voyage a pu confirmer des possibilités de concertation et d'interpellation, que nous avons pleinement saisies. Depuis les échanges autour du décret de création de cette nouvelle Commission, la Fnasat a systématiquement participé aux travaux de cette Commission, dans sa formation plénière ou en groupe de travail, en prenant soin d'y associer des adhérents. Il faut souligner l'importance de l'engagement de Dominique Raimbourg, dont je tiens à saluer ici la constance en faveur des Gens du voyage.

Si le cadre d'intervention se trouve ainsi éclairci, il reste à s'en saisir résolument pour travailler à la pleine reconnaissance des Gens du voyage, à leur inscription dans tous les champs de l'action publique et dans tous les territoires. Nous savons que seule notre vigilance permettra cette inflexion, tant les Gens du voyage restent aujourd'hui encore à l'écart de pans entiers des politiques publiques.

La réforme de la domiciliation ou la loi Égalité et Citoyenneté nous rappellent que l'appréhension des Gens du voyage dans les politiques publiques reste encore et toujours fortement cantonnée aux politiques sociales et sécuritaires. Nous connaissons également trop bien les effets néfastes de politiques toutes tournées vers la seule notion d'accueil de populations assignées à la qualité de continuel itinérants.

L'affirmation du droit à un mode d'habiter choisi s'accompagne de celle d'inscriptions territoriales anciennes, qui doivent être reconnues et prises en compte par tous les acteurs publics dans leurs champs de compétence. La mobilité ne doit plus être opposée à l'ancrage et ces deux réalités doivent trouver des réponses appropriées et articulées.

Pour toutes ces raisons et les perspectives qu'elles ouvrent à nos actions, je suis heureux de la publication de ce numéro de notre revue Études tsiganes tout entier consacré aux Gens du voyage d'hier à aujourd'hui.

Les Gens du voyage en France, aujourd'hui

{ Alain Reyniers *
 { Stéphane Lévêque**

Au cours de ces dernières années, l'attention entourant les sujets qui fondent l'édition de la revue *Études tsiganes* s'est surtout focalisée sur la situation des Roms en Europe centrale et orientale, sur leurs migrations vers l'Europe occidentale, sur les difficultés de l'insertion des plus visibles et l'attitude des pouvoirs publics à leur égard dans les divers pays où ils ont choisi de s'installer.

En comparaison, les situations vécues par les Gens du voyage n'ont suscité qu'un intérêt timide : peu de travaux universitaires, peu de connaissances capitalisées ni d'expertise au sein de l'administration centrale, peu d'attention du secteur associatif généraliste. Et pourtant, elles constituent des enjeux dont doivent se saisir les pouvoirs publics et la société civile, à côté et avec les initiatives portées par les intéressés eux-mêmes.

C'est pourquoi la revue *Études tsiganes* a décidé de consacrer trois numéros aux Gens du voyage de France, avec l'ambition de brosser un état des lieux en faisant appel aux contributions de chercheurs, de praticiens engagés dans le champ de l'action sociale et aux Gens du voyage. Trois types d'apports pour éclairer et documenter une réalité tout à la fois complexe, nuancée et dynamique, dans les domaines de la réalité administrative, de l'habitat, de l'économie et de la scolarisation, de l'apport à la culture française. Ce premier numéro porte sur la diversité des Gens du voyage en tant que population spécifique, certains aspects de leur histoire en France, la singularité de leur statut administratif et la question de leur ancrage territorial, notamment sur le plan de l'habitat. L'ensemble des contributions se subdivise en trois parties.

La première partie est consacrée à l'identification des Gens du voyage d'un double point de vue ethnique et administratif. Alain Reyniers présente quelques aspects de la diversité des familles du voyage et de leur histoire. Il revient également sur les concepts de migration, de nomadisme, de mobilité et de territoire qui contribuent à comprendre la singularité de cette population. Jérôme Weinhard, quant à lui, aborde les

*
 Ethnologue,
 directeur
 scientifique
 de la revue
*Études
 tsiganes*

* *
 Directeur
 de la Fnasat -
 Gens du voyage

deux siècles de législation spécifique au cours desquels s'est édifié le traitement administratif des Gens du voyage. Il livre une synthèse minutieuse de l'évolution du statut et de la législation encadrant ceux qui seront successivement désignés comme bohémiens, saltimbanques, forains et nomades avant d'être identifiés comme Gens du voyage. Durant toute cette période, l'histoire de cette population reste très marquée par une stigmatisation et une marginalisation dont les racines remontent à l'Ancien Régime. Il est d'ailleurs assez surprenant de constater combien cette situation s'est répétée un peu partout, dans toute les régions de France, malgré des formes très diverses d'insertion des familles itinérantes, notamment au sein du monde rural. Nicole Lougarot nous le montre fort bien dans une étude détaillée sur la présence des Bohémiens dans le Pays basque qui souligne aussi bien l'immersion territoriale que les processus d'exclusion de cette population dans le monde rural comme en milieu urbain.

Les textes qui sont regroupés dans la deuxième partie du dossier examinent diverses facettes de la vie itinérante, de l'habitat mobile et de sa prise en compte par l'action publique. À partir d'investigations dans la région Poitou-Charentes, Céline Bergeon analyse la diversité des parcours familiaux, des ancrages et des sentiments d'appartenance qui caractérisent les Gens du voyage. Elle insiste sur leur qualité d'habitants des lieux où ils s'implantent ou qu'ils fréquentent occasionnellement. Dans la foulée, Stéphanie Chauchet interroge, elle aussi, la notion d'habitat en résidence mobile dont la complexité révélée par l'observation est difficilement prise en compte par les politiques publiques. Son propos est étayé par un ensemble de données collectées à l'échelle nationale comme par une étude de la situation dans le département de l'Essonne. Examinant plus particulièrement les conséquences des politiques publiques mises en place pour gérer ce type d'habitat, l'auteur parle de situation de mal habiter récurrentes et stigmatise les difficultés de stationnement que connaissent les voyageurs de passage. C'est précisément de l'accueil des Gens du voyage dans les départements et les communes dont parle ensuite Bernard Pluchon. Longtemps citée en exemple, la politique d'accueil du département de la Loire-Atlantique s'est faite dans la longue durée, par touches successives, en corrigeant certaines erreurs, mais sans toutefois ramener les Gens du voyage vers le droit commun. Elle se caractérise notamment par la réalisation de quatre schémas départementaux qui tentent de prendre progressivement en compte la diversité des besoins en fonction des types de passage, y compris en termes de scolarisation, d'insertion économique et d'information.



© Céline Bergeon

La vie quotidienne des Gens du voyage est loin d'être paisible et banale. C'est ce dont témoignent les quatre articles regroupés dans la troisième partie du dossier. Lise Foisneau nous convie à une immersion méthodologique au sein d'une famille de Roms dits « Hongrois » dont elle avait entrepris de faire l'étude ethnographique sur une aire de stationnement. Elle montre notamment comment cela lui a permis de vivre les difficultés que connaissent ces Gens du voyage avec les gestionnaires, les formes de rejet et de surveillance qu'ils sont amenés à subir. Yoanna Rubio s'attache quant à elle à la présentation d'un personnage haut en couleur de la cité de l'Espérance à Berriac et de son logement, le *carron*, humble charrette au temps où la famille voyageait, logement en dur mais au cœur de l'affirmation identitaire du groupe, aujourd'hui. Alain Fourest invite Jeannot dont il a rencontré la famille à l'occasion d'une expulsion de caravanes dans une commune proche de Marseille, à témoigner d'une existence parsemée d'expulsions, de formes multiples de rejet et de racisme qui ne parviennent pourtant pas à gâcher son amour de la vie. Dans un langage singulier et qui traduit l'exaspération, Sonia Talaouanou dénonce les conditions d'accueil et d'habitat

réservées aux Gens du voyage en Seine-Saint-Denis et qui les maintiennent dans l'infamale spirale de l'exclusion.

En complément à ce dossier consacré aux Gens du voyage, la revue publie les premières pages d'un ouvrage écrit par une Manouche, Nerina Reinhardt, qui relate son histoire, son expérience, le rejet dont elle a souffert et maints aspects de sa culture. Avec ce texte, nous sommes immergés dans la pensée d'une auteure originale dont le propos est servi par une très belle écriture qui garde, ici et là, les traces d'un univers de l'oralité.

Dans le Focus, enfin, deux articles offrent d'intéressants prolongements au dossier de ce numéro. Sur fond de dénonciation du communautarisme et d'invitation à la participation des minorités au débat démocratique, Bernard Pluchon examine l'adhésion actuelle des Gens du voyage au pentecôtisme au regard des lois françaises sur la laïcité. Swanie Potot, pour sa part, examine certains aspects de l'intégration à la française au prisme des mobilités rom-roumaines.

